L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 29 JUIN 1881.

SPECTACLES BALS, &c.

6..........JOURS..........6

TOURNOI DE MARCHE

—AU—

FORT ESPAGNOL,

—Commençant—

Mardi, 28 Juin, à 9 h. du soir, 1881.

LA PLUS GRANDE MARCHEUSE DU MONDE,

Mme DuPree!

Et 3 hommes choisis de la ville, MM. BOWMAN, MILLER ET PATTERSON

Pour une bourse de

$1,000.

Les conditions du tournoi sont que Mme DUPREE devra marcher pendant 144 heures consécutives, et ses compétiteurs 48 heures consécutives chacun. Pour gagner le prix, Mme DuPree devra l'emporter sur les heures combinées de ses trois compétiteurs. 26juin—6t

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade,

TOUS LES SOIRS,

Par l'Orchestre du FORT ESPAGNOL.

W. Borchert............Chef d'Orchestre
R. Gewert..................Solo de Cornet
G. D'Aquin....................Solo de Flûte
O. Jahn..................Solo de Clarinette
Prof. Weifenbach.........Tambour-Major
Exécutant sur 16 tambours.

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.

GRATIS.

Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

Prenez les chars coin des rues Canal et Bassin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi.
50 billets d'excursion $3,50.
Billets aller et retour 20 cts.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Enfants au-dessous de 5 ans, gratis.
Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. Les personnes payant leurs billets sur le train feront attention d'obtenir un billet, ou morceau de billet du conducteur pour chaque billet payé.
Le dernier train part du Lac à 11 P. M.
10 juin—

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le fameux orchestre du Professeur MOSES,

William Rickel..................cornetiste-soliste

Illumination électrique.

Concert en matinée tous les samedis, à midi.

On pourra se procurer des trains spéciaux, à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.

Des trains partant des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après midi, alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures du soir et ensuite toutes les 20 minutes.

Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.

Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.

Les Dimanches les trains de après-midi partiront tous les quarts d'heure.

15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.

C. R. EVANS, Surintendant.

1er mai—

Douzième Festival Annuel

—DU—

4 JUILLET.

Grande Exhibition Pyrotechnique

FESTIVAL et BAL à prix donné par

L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.

—AUX—

FAIR GROUNDS,

LUNDI, 4 juillet 1881.

—Liste des prix.—

1. Belle montre en or à remontoir pour homme. 2. Service à thé et plateau en argent. 3. Boîte à bijoux en argent. 4. Bague en diamant solitaire. 5. Collier en or. 6. Panier à gâteaux en argent. 7. Service à thé Chinois d'ornement. 8. Service à crème en argent. 9. Belle montre en or à remontoir pour dame. 10. Pot à eau en argent sur anse. 11. Chaîne de montre en or massif pour homme. 12. Huilier en argent. 13. Beurrier en argent. 14. Montre à clef en or pour dame. 15. Salière et poivrier en argent. 16. Grande boîte de bijoux en argent. 17. Pot à eau en argent. 18. Joli service à thé en porcelaine—44 pièces à bordure dorée. 19. Jeu de flacons à eau de Cologne. 20. Vase à fruits en argent. 21. Vase à lait en argent. 22. Porte-bijoux en argent. 23. Six chemises évoluées à $20 faites sur commande par J. C. Smith, 23 rue St Charles.

Le plus grand feu d'artifice qui se sera jamais vu ici.

Les dames seront admises sur invitation seulement. On peut se procurer des invitations en s'adressant à tout membre de l'Association ou par la boîte de la poste 1786. Les prix sont exposés chez Danziger 131 du Canal. Billets 50 cents. 5 juin—1m—DMerV

Bureau de la Compagnie des Water-works de la Nouvelle-Orléans, coin des rues St-Charles et Perdido Nouvelle-Orléans, 22 juin 1881.—Conformément à la section 6 de la charte, une élection de quatre directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau, le LUNDI, 4 juillet 1881, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

Le livre de transfert sera fermé du lundi, 27 juin, au 5 juillet 1881.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

22juin—10t

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.—Un dividende de Trois Piastres par Action sera payé aux actionnaires, VENDREDI, 15 juillet, sur les bénéfices des six derniers mois.

Tout transfert d'action entre le 8 et le 15 juillet doit être fait "ex dividend."

V. VALLOIS, Secrétaire.

22 juin—au 15 juil

Bureau du Bonded Warehouse Co. —Coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 20 juin 1881.—Conformément à la Charte, l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu en ce bureau le LUNDI, 4 juillet 1881, de midi à 1 heure de l'après-midi.

P. A. CONAND, Secrétaire.

21 juin—au 4 juil

Cure de la Névralgie (Croissant).

REMÈDE composé exclusivement de végétaux et parfaitement inoffensif. Il guérit: Névralgie, Rhumatisme, Goutte, Migraine, Mal de Gorge, Lassitude ou Enflure des membres du corps et toutes les Maladies inflammatoires. Nous publions ci-après quelques-uns des certificats que nous avons reçus:—Hazlehurst, Miss., 5 janv. 1881.—Le présent est pour certifier que j'ai fait usage dans ma famille du "Clement's Neuralgia Cure" et que je le considère un remède des plus efficaces.—R. J. Catching, maître de poste. Gallman, Miss., 21 mars 1881.—M. T. D. Clement: Le présent est pour certifier que je souffrais, comme je m'en avait informé mon médecin de famille, d'une névralgie des reins, et mon médecin me considérait mort. Deux autres médecins furent appelés pour me faire une incision, mais avant le jour fixé pour l'opération, je reçus une bouteille de votre "Neuralgie Cure" qui me guérit entièrement. On peut m'écrire à cet effet, je jurerai de l'exactitude de ce qui précède. Respectueusement, John Carr.—De la Nlle-Orléans, les suivants: Mme A. Snow, 72 rue Claiborne, coté Sud, guérie immédiatement de la névralgie après 40 ans de maladie.—Bernard Hase, coin des rues Commune et Claiborne, guéri des intérêts et de graves contusions.—Prix $1.00 la bouteille.—Préparé par

CLEMENT & WOOD,

163 rue de la Commune, N. O., Lne.

Escompte libéral aux marchands.—A vendre par CHS. U. GAUDET, coin des rues Remparts et St-Louis. 11 juin—6m,D,M,J

LA MERVEILLE DU MONDE; Le Destructeur de Vermine

DU PROF. HERMAN,

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les végétaux, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou gale sur les moutons, chevaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la touchent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Elle a été découverte à vale en prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 139 rue du Canal, National Tours, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.

Lundis—1an

LA SUA

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 12 Juillet 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE G.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 12 Juillet 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, soit	$30,000
1	Lot de	10,000,	10,000
1	Lot de	5,000,	5,000
2	Lots de	2,500,	5,000
5	Lots d	1,000,	5,000
20	Lots d	500,	10,000
100	Lots d	100,	10,000
200	Lots de	50,	10,000
500	Lots de	20,	10,000
1,000	Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du

MARDI, 12 Juillet 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de franchises pour droits doivent être adressées seulement au bureau de la compagnie, à la Nlle-Orléans.

Envoyez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,

Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 212, Broadway, New-York

Hôtels, Sources etc.

HOTEL LABAT,

A Abita Springs.

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.

19 juin—au 31 août

PENSION FRANÇAISE A NEW YORK, No 15 University Place. PAR NICOLAS BETTING.

Bonne table.—Belles chambres Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison. 9 juin—

CULLUM SPRINGS,

A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala., ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10.

Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Rykoski, rue Decatur, 52, et à J. Alsina, rue Dryades, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala. 22 mai—6s

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour quinze jours $25; par semaine $12. 21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co., PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.

Par jour	$ 2.00
Par semaine	12.00
Par mois	40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région.—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.

Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.

M. JNO. P. MUMFORD, et le major C. D. Hickle, du City hôtel, de la Nlle-Orléans, sont nos agents.

CHAS. E. SMEDES & Co.

12 mai—3m

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, contenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Casimirs, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.......RUE BARONNE.......17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant 4 vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en autant dollars. 9 jan—1an

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud, Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,

—ET—

11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres, de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane.
E. L. Taney, M. D. — C. Délery, D. M. P.
E. Harrison, — Capdevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 93 rue St-Charles.
Dr Fagot, — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas à l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 20 janv—6m. Da. J.

Mme SONOMO, sage-femme, offre des bains pour dames, 140 St Louis et 191 Bourgogne, et recommande pour toutes les maladies de femmes et enfants, sage-femme. Elle guérit une foule de maladies, telles que les maladies des enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 18 déc 1 an

Biscontau Frères,

L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

25 nov—1 an

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

20janv.—

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont mis leurs cadres solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des casiers en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et en popularité s'accroît constamment.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL.

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau; un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

2 avril—1an—Dim,Mar,Jeu

LEON QUEYROUZE. — OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS BLEUS,

Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

6 juil.80—1an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARÈS à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Mailler de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec le plus bref délai.

20 fév—

ANT. CARRIERE, — E. L. CARRIERE, — CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 31½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

HENRY N. SIEBRECHT.

49......RUE ROYALE......49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 avril—6m.

Aux détenteurs de bons des Etats-Unis de cinq pour cent de 1881.

LES bons-coupons de cinq pour cent de 1881 en circulation et non rappelés le 12 mai 1881, seront payés au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 12 août 1881, et à partir de cette date, ces bons ne seront plus sujets à l'intérêt.

Mais, sur demande faite au secrétaire du Trésor, avant le 1er juillet 1881, tout bon de cette catégorie, ainsi que $250,000,000 de bons enregistrés de cinq pour cent de 1881, non rappelés le 12 mai 1881, seront maintenus dans la circulation au gré du gouvernement, sujets à un intérêt de 3 1/2 pour cent annuellement à partir du 12 août 1881, sur le reçu, au Département du Trésor, à Washington, D. C., le 1er juillet 1881 ou ultérieurement, des bons à maintenir dans la circulation ainsi qu'il est pourvu plus haut, l'intérêt dans ces bons jusqu'au 12 août 1881, sera payé d'avance aux taux actuels des bons.

On peut disposer des bons ou faire une application pour leur continuation par l'intermédiaire du New Orleans National Bank, rue du Camp 34, qui se charge de leur transmission.

21 mai au 26 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Andrew J. Keenan vs. la veuve et les héritiers de Cornelius Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2494—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 16 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Polymnia, Carondelet, anciennement Apollo et le Chemin Félicité, et formant l'encoignure des rues Baronne et Chemin Félicité, et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Baronne, cinquante-deux pieds cinq pouces de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui touche au lot qui forme l'encoignure des rues Baronne et Polymnia et quatre-vingt dix-sept pieds cinq pouces de profondeur sur la face au Chemin Félicité.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande maison en bois à deux étages, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le feu Cornelius Ahern a acquise par achat de la succession de Richard et Della Keenan, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juin—15,22,29—juil. 6,13,16.

Jno G. Parham vs Eugène Waggaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3243—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un carré d'îlet avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No 24 sur un plan Bloomingdale, et mesurant 204 pieds 9 pouces et 6 lignes de face rue St-Charles; 291 pieds 3 pouces de face rue State; 204 pieds 3 1/2 pouces de face rue Benjamin, et 368 pieds sur la ligne de la propriété de Burthe; et,

2° Une autre portion de terre attenante à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré No 65, qui est borné par les rues St-Charles, Benjamin, Webster et Bloomingdale, selon un acte ou un plan annexé à un acte passé pardevant A. Bennett, notaire, le 19 avril 1871, et une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 24 novembre 1874, la dite portion de terre ayant 64 pieds 5 pouces et 2 lignes de face rue St-Charles; 60 pieds de face rue Benjamin, sur une profondeur s'étendant à l'une de ces dites rues à l'autre.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur ici, par la veuve et les héritiers de feu Samuel Barnes, par acte passé pardevant A. Hero, jne, notaire, le 24 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir son billet avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire au comptant du montant de son enchère les frais d'annonces, de shérif, etc, y inclus les honoraires d'avocat, avec la somme de six cent cinquante piastres et en sus les taxes d'Etat, paroisse et municipalité sur la susdite propriété, le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 juin—21 29—5,7 juil.

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Mme Charles T. Ballard et mari, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Clinton, Bienville, Douane et Peters, désigné par le lot No 7 du dit îlet, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 14e jour de décembre 1833 et déposé en l'étude de W. Christy, notaire en cette ville, dans le livre des plans No 1, folio 59, le dit lot de terre mesure (en pied américain) vingt-trois pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Peters, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne supérieure traversant de la dite rue Peters à la rue Clinton, et quatre-vingt sept pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne inférieure et traversant aussi de la rue Peters à la rue Clinton. Les mesures étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances y appartenant.

Les dites bâtisses consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le No 37 rue Peters. Ensemble avec 92 actions du capital pothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées, étant la même propriété qui a été acquise par Mme Emilie Breaux, au moyen d'une vente à partage faite entre les héritiers de feu Samuel Locke, par acte passé devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30e jour de janvier 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions. L'acquéreur devra fournir un billet d'action de quatre cent quatre-vingt piastres payable le 1er novembre 1881, et le reste comptant conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Le billet d'action ainsi fourni devra être endossé avec un acte hypothécaire passé par Mme Emilie Breaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pardevant F. Grima, notaire, le 10 mars 1869 et avec l'acte de vente dans cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 juin—9, 16, 23, 30, juillet 7, 12.

Hyppolite Beiot vs. Mary Louise Meier

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 3734—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2553—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 5 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet borné par les rues Orléans, Prieur, Johnson et Ste Anne, sur un plan dressé par Henry Moellhausen, ancien voyer, daté du neuvième jour de juin 1845 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, alors un notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Prieur et Ste Anne, et mesure, en pied américain, trente-huit pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Prieur, et trente-neuf pieds quatre pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Ste Anne, ayant une largeur dans le fond, et mesurant soixante-dix-huit pouces une ligne de profondeur du côté de la rue Prieur, et soixante dix-huit pieds quatre pouces et deux lignes de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve. Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de Myrtle Courpelle, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, le 8 mars 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 juin, 3,10,17,24, juil et 1,5.

Richard Lloyd versus Charles M. Chase.

ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,843, maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3617 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters anciennement Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Race et Orange, désigné par le No Six sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 3 mai 1859 et déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, et mesurant soixante-douze pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, cent cinquante-deux pieds de face à la rue Orange, cent quarante-un pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du fond qui la divise du lot No Cinq, et trente-six pieds six pouces et cinq lignes de fond.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par un acte d'achat de W. C. Lipscomb, passé pardevant ". C. Cuvillier, notaire, le 29 mai 1872, enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 432.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juin—9,16,23,30—7,12 juil.

Mme Marie N. Vaillerd et mari, versus Joseph Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3513.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le chemin Gentilly en cette ville, mesurant plus ou moins six arpents et quatre toises de face sur le dit chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, duquel il est mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 31 octobre 1854.

Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le dit défendeur peut avoir contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour des appropriations illégales, par la dite corporation d'une portion de terre de la dite ferme ou morceau de terre, pour le creusement d'un canal à travers le dit terrain et pour tous les dommages causés à la dite propriété résultant de la dite excavation.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Marie Nicolette Vallière, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 29 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 juin—11 18 25, juillet 2 9 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par les présentes que le 14me jour de mars 1881, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir: Margaret Trey, femme de George F. Hardon, contre son mari—No 1352.—Sur motion de Chas. S. Rice, avocat de la demanderesse, et après avoir produit en cour la preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 17me jour de décembre 1880 soit maintenant confirmé et rendu final, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Margaret Trey, femme de George F. Hardon, et contre le défendeur George F. Hardon, son mari, avec dépens, décidant qu'elle soit séparée de biens de son dit mari et autorisée à disposer de ses biens distincts ainsi que de ses gains. Jugement rendu le 14 mars 1881 et signé le 18 mars 1881.

(Signé) W. T. HOUSTON, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 14me jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-un.

E. A. LUMINAIS, député-greffier.

16juin—16, 30 juin—15 juillet

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Bertrand Saloy vs. Joseph Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 3323—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre située dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Miro mesurant quarante-deux pieds dix pouces six lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur d cent vingt-neuf pieds 10 pouces cinq lignes du côté de la rue Tonti, et cent vingt-neuf pieds onze pouces du côté de la rue Miro, laquelle portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds, formant l'encoignure des rues Miro et Hôpital. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Louise Paillie Gondran, conformément à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 22 décembre 1867.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant, au pied anglais, trente-et-un pieds cinq pouces et sept lignes de face sur la rue Prieur, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles, désigné comme lot No 17 de l'îlet No 10. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Edw. E. Easton, par acte passé pardevant O. De Armas notaire, le 10 janvier 1866, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28mai—28—4,11 18,25,29juin.

Joseph H. Oglesby et Albert Baldwin, receveurs, vs. Domenica M. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2065—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "A," sur un croquis ou plan annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Théo. Guyol, notaire, le 26 juin 1876, par la défenderesse, et situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Levée ou Peters, la propriété de Albert Sauloé et Flood et la rue Delarende, mesurant soixante sept pieds huit pouces et six lignes de face rue Levée ou Peters, soixante-trois pieds onze pouces de face rue Delarende, sur une profondeur de quatre cent cinquante-six pieds dix pouces et quatre lignes d'un côté et de quatre cent soixante-douze pieds sept pouces de l'autre côté, et lequel morceau de terre se compose de tous les terrains primitifs Nos huit, neuf, vingt-cinq et vingt-six, et de trente-trois pieds derrière les terrains Nos treize, quatorze, quinze et seize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 mai—4,11,18,25,29juin

Bogart & Culyer; G. L. Bright, transférés, vs. The New Orleans Park.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2694—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain jugement rendu par l'ancienne Cour Supérieure de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 2447 enregistré "Commissioners" du Parc de la Nlle Orléans vs. la ville de la Nlle-Orléans le 7 juin 1873 et signé le 12 juin 1873. La partie décrite est comme suit:

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur des plaignants, les commissaires du Parc de la Nouvelle Orléans, et contre la ville de la Nouvelle-Orléans, le défendeur, pour la somme de soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit piastres et 12 cents avec 5 0/0 d'intérêt à partir de la demande judiciaire jusqu'à parfait paiement et que le défendeur paye les frais.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

25 juin—25,29—2,6 juil

Norman Michaelis versus Henry Gerdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2612—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 1 du plan dressé par T. Thompson, en date du 6 mai 1862, dans l'îlet borné par les rues Florida Landing, Locust, Cypress et Magnolia. Le dit lot a 64 pieds de face à la rue Florida Landing et 16 pieds de profondeur, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Robert Bennett par acte passé pardevant R. J. Ker, notaire, en date du 24 février 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juin—28—5,12 19,26 30 juil

George et Charles Holmstetter versus Nicholas Yung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2101—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No 19 B, borné par les rues Hampson, Seconde, Clinton et Hillary, comprenant 24 terrains. Le terrain No 1 a trente pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur et façade de 100 pieds, entre lignes parallèles, sur la rue Hillary, de 100 pieds. Les terrains de 2 à 9 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces et 3 lignes de face rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain No 10 a 30 pieds 6 pouces et 6 lignes rue Seconde sur une profondeur et façade sur la rue Clinton, entre lignes parallèles, de 100 pieds. Les terrains Nos 11, 12 ont chacun 25 pieds de face rue Clinton sur 187 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 a 30 pieds 6 pouces 6 lignes rue Hampson sur 100 pieds de profondeur et façade rue Clinton, entre lignes parallèles. Les terrains de 14 à 20 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face rue Hampson sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 21 mesure 30 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Hampson sur une profondeur et façade de 100 pieds sur la rue Hillary, entre lignes parallèles. Et les terrains Nos 22, 23 et 24 ont chacun 25 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 187 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juin—5 juillet 12 19 26 30j

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 441—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Michael T. Mullady, exécuteur testamentaire de, du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Caspar Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3746—Division B—Attendu que Mme Vve Stéphanie Zimmermann a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Caspar Zimmermann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

25 juin—25,29,5 juil.

Succession de Henry Fox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3731.—Division—Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Fox décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 juin—23,28, 2 juillet.

Succession de George Herrle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3800—Division E—Attendu que Louis Gerdes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Herrle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 juin—23,28—2 juil

Succession d'Etienne Cordeviolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3744—Division—Attendu que Alcée Commagère a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feu Etienne Cordeviolle, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 juin—24,28,3 juillet.

Succession de Clara Cécilia Duffel, veuve de Robert Wallace Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 147—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le quatrième compte provisoire présenté par François Dotrenge Seghers, exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—21,25,30.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation Oak Point, etc., dans la Paroisse Plaquemines, à l'encan.

Mme C. B. Graham vs. Oak Point Sugar Company.

No 3205—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MARDI, le 26 juillet 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement cette certaine habitation ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, moulin à sucre, machines, appareils et installations, mulets et autres animaux, outils aratoires et articles de propriété personnelle sur ou attachés à la dite habitation, et qui sont au service de l'exploitation de cette habitation, située dans la paroisse Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près 22 milles au bas de la ville, et mesurant, plus ou moins, 25 arpents de face au fleuve Mississippi sur la profondeur usuelle de 40 arpents.

Ensemble avec les doubles concessions dans le fond, étant borné du côté du haut par la terre anciennement appartenant à Lavergne ou Sarpy et connue comme le Concord Place et par le côté du bas par la terre appartenant à S. W. Sawyer, laquelle dite habitation est composée de plusieurs morceaux de terre, marqués De Blanc, Mme John Kelly et J. W. Davis, sur un plan du même et le morceau de terre y touchant, appartenant comme il est dit ci-dessus à S. W. Sawyer, fait par C. W. Lewis, voyer de paroisse de la dite paroisse de Plaquemines, en date du 29 juillet 1876 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 2 août 1876.

2° Tous les droits, titres et intérêts de la dite Oak Point Sugar Company dans et au bail ou le droit d'emploi, du 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1886, avec le privilège de renouveler, du morceau de terre connu comme le Lilly Plantation, comprenant le quart inférieur anciennement connu comme le Concord Place, à peu près à vingt deux milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, adjacent au Oak Point Place, et mesurant quatre arpents trois quarts de face au fleuve Mississippi sur quatre-vingt arpents de profondeur, sous un instrument de bail à la date ——, par lequel la dite compagnie s'engage à payer un loyer annuel de $600, payable en deux versements égaux le 2 janvier et le 15 décembre de chaque année, et lequel loyer l'acquéreur devra assumer.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses usuelles et les conditions.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant ——, notaire.

26 juin—2,9,17,26 juil

PAR B. ONORATO.

Livres de Droit.—Bibliothèques. Meubles de bureau, etc.

Succession de Isiah Tharpe.—No 3603.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur. — Bureau No 45 rue Royale—MARDI, 5 juillet 1881, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, 53 rue St-Charles, entre Gravier et Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1881, les biens-meubles suivants:

Un fort lot de livres de droit, bibliothèques, meubles de bureau et comptes.

Conditions: comptant sur les lieux.

23 juin—23—2,5 juil.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LE CHEMIN de Gentilly, Troisième District.

Gotlieb Moultye et als. vs. les héritiers de Christian Moultye et Adam Jung et als.

Vente en partage.

No 2360, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, et signé le 9 juin 1881, la propriété suivante ci-dessous décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans une partie appelée Gentilly, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 compris entre l'Avenue St Bernard, De Saix, Chemin de Gentilly et les rues Nelson et Rosière et les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Rosière sur 100 pieds de profondeur, le lot No 16 formant le coin des rues Nelson et Rosière et les lots Nos 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nelson, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et en cas de procès l'acquéreur paiera 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant en litige. L'acquéreur assumera en sus de son enchère toutes les taxes dues et payables en 1881. L'acquéreur devra payer comptant au moment de la vente $175 pour payer la vente. Acte de vente pardevant William H. Seymour notaire, No 175 rue Douane, aux frais des acquéreurs. 11 juin—11,18,25 juillet 2 9 16

Propriété No 164 rue St-Denis, entre Sixième et Washington.

Succession de John H. May.

No 3086 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le faubourg Livaudais, désigné par le No 7 de l'îlet No 135, le dit lot mesure au pied anglais, 30 pieds de face à la rue St-Denis, entre Sixième et Washington, sur une profondeur de 125 pieds. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera en sus de son adjudication toutes les taxes payables en 1881, et paiera au comptant 10 0/0 sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 juin—15 25, juillet 2 9 16

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de spéculation.

Trente et un îlets de terre et Quatre lots de terre avec maison cottage Dans le Sixième District.

En bon état de culture.

Bien égouté et entouré.

Une chance rare pour une bonne spéculation.

Vente par ordre de cour pour payer des dettes.

Succession de Mme Nancy Anne Carnes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 1212.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté du 14 juin 1881, dans l'affaire de la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, il sera vendu:

Les îlets de terre ci après décrits situés dans le Sixième District de cette ville, à savoir:

1° Ilet No 98 borné par les rues Soniat, Acadia et Clara et la ligne inférieure de Rickerville.

2° Ilet No 99 borné par les rues Soniat, Acadia, Clara et Robert.

3° Ilet No 100 borné par les rues Acadia Clara, Robert et Upper Line.

4° Ilet No 101 borné par les rues Clara, Robert, Willow et Upper Line.

5° Ilet No 102 borné par les rues Soniat, Willow, Clara et Robert.

6° Ilet No 103 borné par les rues Soniat, Willow et Clara et la ligne de Rickerville.

7° Ilet No 104 borné par les rues Soniat, Willow et Cucula et la ligne de Rickerville.

8° Ilet No 105 borné par les rues Soniat, Willow, Cucula et Robert.

9 Ilet No 106 borné par les rues Upper Line, Willow, Cucula et Robert.

10° Ilet No 107 borné par les rues Upper Line, Claiborne, Cucula et Robert.

11° Ilet No 108 borné par les rues Soniat, Claiborne, Cucula et Robert.

12° Ilet No 109 borné par les rues Soniat, Story et Cucula et la ligne de Rickerville.

13° Ilet No 110 borné par les rues Soniat, Story et Claiborne et la ligne de Rickerville.

14° Ilet No 111 borné par les rues Robert, Barrett et Claiborne et la ligne de Rickerville.

15° Ilet No 112 borné par les rues Robert, Barrett, Claiborne et Upper Line.

16° Ilet No 113 borné par les rues Robert Barrett, Peeten et Upper Line.

17° Ilet No 114 borné par les rues Robert, Barrett et Peeten et la ligne de Rickerville.

18° Ilet No 115 borné par les rues Robert, Burthe, Peters et Rickerville Line.

19° Ilet No 116 borné par les rues Robert, Burke, Peters et Upper Line.

20° Ilet No 117 borné par les rues Robert, Burke, Hodge et Upper Line.

21° Ilet No 118 borné par les rues Robert, Burke, Hodge et Rickerville Line.

22° Ilet No 119 borné par les Robert, Burthe, Hodge et Rickerville Line.

23° Ilet No 120 borné par les rues Robert, Burthe, Hodge et Upper Line.

24° Ilet No 121 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Upper Line.

25° Ilet No 122 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Rickerville Line.

26° Ilet No 123 borné par les rues Robert, Mintura, Hopkins et Rickerville Line.

27° Ilet No 124, borné par les rues Robert, Mintura, York et Upperline.

28° Ilet No 125, borné par les rues Robert, Mintura, York et Upperline.

29° Ilet No 126, borné par les rues Robert, Mintura, York et Rickerville Line.

30° Ilet No 127, borné par les rues Robert, York et la limite inférieure de Rickerville.

31° Ilet No 128 ayant 180 pieds de face rue York, 86 de face rue Robert sur une profondeur de 206 pieds sur la limite inférieure, moins un morceau de terre exproprié pour en faire un canal de drainage.

32° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8 et sont contigus les uns aux autres, et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds. Le lot No 7, 31 pieds, et le lot No 8 30 pieds de face chacun rue Colisée sur une profondeur de 101 pieds chacun, le lot No 8 formant le coin des rue Colisée et Robert, l'îlet borné par les rues Soniat et Perrier.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois avec six chambres, citernes, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer les ventes.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, No 129 rue de la Commune, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat exigibles en 1881.

19juin—26—juillet 3 10 17 23

SALON DE BARBE DE JULES MAILLEVIN,

36 rue St-Charles, en face l'hôtel St-Charles

Réduction de Prix:

Coupe de cheveux 25 cts; Shampooning 25 cts. Brossage de tête à la machine

JULES MAILLEVIN, Propriétaire.

23 avr—

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John H. Smith.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 3625.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale ou Casacalvo et Dauphine ou Grands-Hommes, désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 10 juin 1873 enregistré dans la procédure de la dite succession.

Le lot A mesure selon le dit plan, 35 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot D mesure selon le dit plan, 36 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sur les lieux.

Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.

18juin—18,25—2,9,16,23.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Deuxième, de l'église St Francis et des Ecoles publiques.

Un terrain de choix pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.

Mr et Mme James Wilder et als. vs. John F. Goebel et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 2875.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 9 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A., rendu le 17 mai 1881, et signé le 21 mai 1881 de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, St Patrick, Première et St-David, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, ayant quatre chambres, galerie, cuve, hangar, puits, lieux d'aisance.

2° Trois certains lots de terre situés dans l'îlet ci-dessus décrit, désignés par les lettres B, C et D, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot D forme l'encoignure des rues St Patrick et Deuxième. Les tuyaux du gaz sont sur la rue Deuxième, en face de la propriété ci-dessus décrite.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, situé dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage double couverte en ardoises, ayant 3 chambres sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine Laurent et Dryades désigné par le No 20 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, en date de juin 1846 déposé en l'étude de L. F. Kenny, notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 126 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis retiré du trottoir contenant 2 chambres de chaque côté 1 chambre de chaque côté dans les mansardes cuisine cuve etc. Immédiatement au devant de la maison se trouve un hangar qui appartient au locataire actuel et qu'il enlèvera.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette, désigné comme le lot No 2 et mesurant 32 pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette 33 pieds 1 pouce de face à la rue Poydras, 117 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne attenant au lot No 1 et 114 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne attenant au lot No 3, le tout au pied américain. Le dit lot de terre traverse de la rue Lafayette à la rue Poydras.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James Fahey notaire, aux frais de l'acquéreur.

4juin—4 11 18,25—2,9juil.

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district de jardins formant l'angle sud-ouest des rues St Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bayley—No 35,273.

Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans daté du 29 mars 1880 et rendu dans la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, St André et Josephine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte passé pardevant P. C. McKnight à H. Ratner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 2e avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St-Charles et St André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St-André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large véranda en fer et contenant un vestibule central, double salons, salle à dîner et six chambres à coucher, et en outre un attique qui est le grand chassée diverses en cuisine et chambres à domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement et est ombragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort qui ne peut être surpassé dans aucune autre résidence.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant la clause usuelle de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1880, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les acquéreurs.

5 juin—5,11,18, 25 juil 2 7.

PAR GEO. PEARSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente positive de propriétés de prix, effectuée à l'encan,

Et situées dans le Septième District, ancienne ville de Carrollton.

Succession de Mme Caroline Mentz.

No 1095—Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. PEARSON, encanteur—Bureaux, No 90 de la rue du Camp.—Il sera vendu, le MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, autrefois situé dans la ville de Carrollton, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans, lequel terrain est désigné par le No 1 de l'îlet 19 B, compris entre les rues Hampson, Seconde, Hillary et Adams, d'après le plan déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire de la Nlle-Orléans, comme plan No 108. Le dit terrain forme l'une des encoignures des rues Seconde et Adams, et a trente pieds six pouces six lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur et façade à la rue Adams, de cent pieds, sur des lignes égales et parallèles.

2° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent—autrefois situés dans la ville de Carrollton paroisse Jefferson, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 de l'îlet No 70 B, et compris entre les rues Maple, Jeanette, Sixième et Monroe, d'après le plan dressé par Henry Moilleaner.

—Daté d'octobre 1848 et déposé au bureau de L. Hermann ex-notaire en cette ville, et lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds sur la rue Munroe sur cent vingt (120) de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances d'autrefois, situé en la ville de Carrollton, actuellement le septième district de cette ville, dans l'îlet vingt-six et borné par les rues Hampson, Adams, Seconde et Burdette, et lequel dit lot est désigné par le No 11 (onze) sur un plan dressé par William N. Williams, arpenteur, daté du 6 avril 1872 et déposé au bureau de H. Hero jr, notaire en cette ville, et mesure (30) trente pieds de face à la rue Adams sur 150 (cent cinquante) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de 1881 et 10 pour cent payés comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. H. Peacoe, notaire.

4 juin—4,11,18,25—juil 2,6.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée au coin des rues Baronne, Huitième et Harmonie.

Succession d'Anna Maria Hosing, veuve de Fred. Hantau.

No 91—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 25me jour de mai 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:

Le lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Harmonie et Huitième, désigné par la lettre A, et mesurant 24 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, 38 pieds 1 ligne de largeur dans le fond, sur profondeur et façades, sur chacune des dites rues Harmonie et Huitième, d'à peu près 28 pieds.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1881 et déposera 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Jos. D. Taylor, notaire

31 mai—31—juin, 4,11,18,25, juillet 2.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

MEUBLES!

Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 30 juin 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la résidence No 277 rue Carondelet, entre les rues Clio et Calliope—

L'ameublement complet de la dite résidence.

Conditions—comptant. 29 juin—

Maison rue Bagatelle No 498. Vente pour effectuer un partage. Succession de Jean Bonneron et Marguerite Pages, sa veuve. No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 13 juin 1881—

Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chs. Boile, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1881, en sus du prix d'adjudication.

21 juin 2,9,16,23 juillet

Magnifique terrain avec bâtisses en briques rue des Remparts No 219, côté sud.

Succession de Madame Mathilde de Morant, veuve de James Hepburn.

Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2174.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1881, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet, compris entre les rues Remparts, St-Claude, Dumaine et St-Philippe, lequel lot de terre mesure 67 pieds 1 pouce 5 ligne de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison basse en briques No 219, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine basse en briques de plusieurs chambres et d'autres améliorations qui y sont construites.

N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage (ground rent), en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à raison de six pour cent d'intérêt par an sur un capital de $1700. Les dits intérêts sont payables par trimestre à raison de $25 50/00 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—La dite somme de $1700, sera assumée par l'acquéreur, en outre du prix d'acquisition et la balance de son enchère sera payable de la manière suivante, savoir:

Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque avec la clause de non aliénation et privilège de vendeur.

Les bâtisses seront maintenues assurées pour un montant raisonnable, et les polices d'assurance transférées à l'exécuteur pour le bénéfice des porteurs des billets. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent seront à la charge des acquéreurs.

Les taxes d'Etat dues en 1881, seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'achat.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.

Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai 28—juin 4,11,18,25—juil. 2.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français, entre Bons-Enfants et Morales,

Rue Urquhart, entre Union et Français.

Succession de Joséphine François.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., en date du 15 juin 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessus décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'îlet No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville lequel dit lot de terre mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la propriété acquise par la dite Joséphine Fazende, alias François de Marie Riliaux par acte passé pardevant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1835, enregistré au bureau de transferts, livre 18, folio 25.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Morales, selon le dit plan, ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (en pied français) 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations y afférant, étant la propriété acquise de Joséphine Fazende, par Angélique Bravence, par acte de L. T. Caire, notaire le 24 décembre 1835, enregistrée au bureau des transferts, livre 18, folio 56.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

18 juin—18,25, juillet 2,9,16,23.

VENTE A LA FOLLE ENCHÈRE

Pour le compte et risque du premier acquéreur.

No. 16 rue Conti, entre Chartres et Vieille Levée. Magasin en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 juillet 1881, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, à la folle enchère pour le compte et risque de Jules Rice, premier acquéreur qui ne s'est pas conformé aux termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 28 mai 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Vieille-Levée, mesurant 20 pieds 5 lignes de face à la rue Conti, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages désignée par le numéro municipal 16 rue Conti.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets, ou une portion et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur s'engageant à tenir les bâtisses assurées et d'en transférer la police et de rembourser le montant de la prime non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 au-dessus du montant de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19juin—25 30 2 juil

Propriétés améliorées dans le Premier et le Septième District.

No 185 rue de l'Annonciation, entre Robin et Terpsichore. Résidence en bois à deux étages.

Deux cottages rue St-Charles, près du dépôt du chemin de fer de Carrollton, Septième District.

James M. Dowling vs. ses créanciers.

No 2215—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale, MARDI, 28 juin 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 mai 1881, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les Avenues Canal et St-Charles, les rues Short et Hampson, et désigné par la lettre A, mesurant 31 pieds de face à l'Avenue St-Charles sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, en retraite sur la rue, contenant 4 chambres, avec cuve, lieux d'aisances, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les Avenues Canal et St Charles, les rues Short et Hampson, désigné par la lettre B, mesurant 31 pieds de face à la rue St Charles sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, en retraite sur la rue, avec balcon devant et derrière, 4 chambres, etc.; ainsi qu'une cuisine en bois à un étage contenant 2 chambres avec cuve, lieux d'aisances, etc.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Robin, Terpsichore et Constance, désigné par le No 2, d'après un plan tiré par G. A. Hedin, architecte, en date du 18 mars 1853, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire de cette ville, ayant, au pied américain, 28 pieds 9 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un édifice en bois à deux étages couvert en ardoises, en retraite sur la rue, avec balcon à chaque étage, 2 salons, vestibule, 2 chambres à coucher et cabinet, ainsi qu'une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant une salle à manger, cuisine, office, 2 chambres à coucher, balcon sur le côté, avec cour, lieux d'aisances, etc. La façade est garnie d'une grille en fer, et l'espace entre la rue et la maison est pavé en tuiles. La propriété porte le numéro municipal 185, rue de l'Annonciation.

Le tout conformément à un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, en date du 25 mai 1881.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 mai—26 mai—2,9,16,23 et 28 juin.